



**USAID**  
FROM THE AMERICAN PEOPLE

# ACTION COLLECTIVE DE L'USAID POUR RÉDUIRE LA VIOLENCE BASÉE SUR LE GENRE (CARE-VBG)

## Éléments fondamentaux des programmes de lutte contre la violence basée sur le genre dans le développement

### Section 3.4. Éléments du programme : Environnement favorable

Services d'analyse IV Livraison indéfinie Quantité indéfinie (IDIQ)

Contrat N° 7200AA19/D00006/7200AA20F00011

Cette action a été rendue possible grâce à l'Agence des États Unis pour le développement international (USAID) et au soutien généreux du peuple américain. Development Professionals, inc. et Making Cents international, LLC, sont responsables du contenu par le biais du contrat AID Analytical Services IV IDIQ Task Order Collective Action to Reduce Gender Based Violence (CARE GBV) Contrat # 7200AA19D00006/7200AA20F00011. Ce matériel ne reflète pas nécessairement les opinions de l'USAID ou du gouvernement des États Unis.

## ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

CEDAW	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
LBT	Lesbiennes, bisexuels et transgenres
LGBTQI+	Personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres, queers et intersexuées, ainsi que celles ayant d'autres orientations sexuelles et identités de genre
OMS	Organisation mondiale de la santé
SOGIESC	Orientation sexuelle, identité de genre, expression de genre et caractéristiques sexuelles (LGBTQIA+ en français)
USAID	United States Agency for International Development (Agence des États-Unis pour le développement international)
VAW	Violence envers les femmes (Violence Against Women)
VBG	Violence basée sur le genre

# Introduction

Pour prévenir et répondre efficacement à la violence basée sur le genre (VBG), il est essentiel de comprendre et d'influencer positivement l'environnement général, y compris les dynamiques politiques, économiques et sociales qui favorisent ou freinent la VBG.

Les conseils présentés ici sur le renforcement de l'environnement favorable aux programmes de programmation en matière de VBG ont été adaptés du cadre RESPECT Femmes (OMS 2019) et du paquet de mise en œuvre (UN Women et Social Development Direct 2020) afin d'être applicables à la programmation pour toute personne victime de VBG. Le personnel de l'USAID et les partenaires de mise en œuvre doivent utiliser ces conseils dans les programmes intégrés et autonomes de lutte contre la VBG pour renforcer l'environnement favorable à l'aide de quatre stratégies : (1) renforcer l'engagement politique, (2) investir dans les organisations de défense des droits des femmes, (3) soutenir et mettre en œuvre les lois et les politiques, et (4) promouvoir l'allocation des ressources.

Cette section décrit ce qu'implique la mise en place d'un environnement favorable dans chaque domaine et pourquoi les efforts dans ces domaines sont importants pour la réussite des programmes de lutte contre la VBG. Des questions à considérer par le personnel de l'USAID sont également fournies, ainsi que des outils et ressources utiles.

## Stratégie n° 1 : Renforcer l'engagement politique<sup>1</sup>

### Que signifie construire un engagement politique ?

Dans le contexte des programmes de lutte contre la VBG, susciter un engagement politique autour de celle-ci signifie obtenir le soutien des dirigeants politiques, des fonctionnaires et des autorités traditionnelles ou religieuses aux niveaux national, régional et local pour des mesures de prévention et de réponse à la VBG. Il s'agit également d'aider les dirigeants communautaires à s'exprimer et à agir contre la VBG. Le soutien politique peut prendre la forme de déclarations publiques, de stratégies nationales, de politiques opérationnelles, de programmes menés par le gouvernement et de financements. Les organisations de lutte contre la VBG peuvent également tenter d'obtenir l'engagement des gouvernements en les rendant responsables du

#### En un coup d'œil : Stratégies de renforcement de l'environnement favorable par les programmes de lutte contre la VBG

Les quatre stratégies visant à renforcer l'environnement favorable à la réduction de la VBG sont les suivantes :

- Renforcer l'engagement politique
- Investir dans les organisations de défense des droits des femmes
- Soutenir et mettre en œuvre les lois et les politiques
- Promouvoir l'allocation des ressources

(OMS 2019)

<sup>1</sup> Cette section est adaptée d'ONU Femmes et de Social Development Direct. 2020. « RESPECT Framework: Strengthening the Enabling Environment for VAW Prevention ». New York, NY : ONU Femmes. Consulté le 24 mai 2022.

<https://www.unwomen.org/sites/default/files/Headquarters/Attachments/Sections/Library/Publications/2020/RESPECT-implementation-guide-Strengthening-the-enabling-environment-for-VAW-prevention-en.pdf>.

respect des accords internationaux, des lois, des politiques et des engagements budgétaires relatifs à la VBG.

## Pourquoi l'engagement politique est-il important pour les programmes de lutte contre la VBG ?

Il est essentiel de mobiliser le soutien des dirigeants politiques et traditionnels pour prévenir et répondre efficacement à la violence basée sur le genre. Par exemple, les ministères de la Santé, de l'Éducation, de la Justice et du Bien-être social doivent tous s'engager à élaborer et à mettre en œuvre des politiques visant à atténuer la VBG et à promouvoir la collaboration institutionnelle multisectorielle nécessaire à une réponse efficace à la VBG. Dans certains pays, les ministères de la Femme ou du Genre dirigent la collaboration interministérielle sur la VBG, et ils ont besoin d'un soutien politique et d'un financement pour mener efficacement les efforts du gouvernement. Les chefs traditionnels et communautaires peuvent jouer un rôle crucial dans la prévention de la VBG, par exemple en s'opposant ouvertement aux mariages et unions précoces, forcés ou non, et en dénonçant la violence entre partenaires intimes. Lorsque les personnes en position de pouvoir décident que la VBG est un problème grave de droits de l'homme et une préoccupation publique, et non privée, elles signalent à tous que la VBG n'est pas acceptable, créent un élan pour renforcer les lois et aident les survivants à revendiquer leurs droits. Un encadrement politique est également nécessaire pour faire progresser l'égalité des sexes de manière plus générale sur des questions telles que les droits fonciers, l'éducation, la participation politique des femmes et l'inégalité des revenus, facteurs d'érosion qui contribuent à la VBG. Comme le montre l'exemple de programme, les groupes peuvent également avoir besoin de créer une volonté politique avec les prestataires de services et les groupes de défense des droits de l'homme pour répondre aux besoins de communautés spécifiques, comme les personnes ayant une orientation sexuelle, une identité de genre, une expression de genre et des caractéristiques sexuelles (SOGIESC) différentes, les personnes handicapées ou les membres de minorités ethniques ou religieuses.

### **Exemple de programme : Renforcer la volonté politique pour réduire la violence contre la communauté lesbienne, bisexuelle et transsexuelle en Albanie**

En Albanie, les femmes lesbiennes, bisexuelles et transsexuelle (LBT) subissent des violences psychologiques et physiques liées à leur statut de femme, à leur orientation sexuelle et à leur identité de genre, mais elles ont peu accès aux services existants. Même les organisations de femmes (en particulier celles situées en dehors de la capitale) n'étaient pas conscientes des besoins de cette communauté. L'Alliance Against Discrimination of LGBT People a réagi en travaillant avec les dirigeants politiques afin de soutenir l'accès des LBT aux services de santé et d'éducation, et avec les organisations non gouvernementales de femmes et les femmes LBT en dehors de la capitale afin d'accroître leur capacité à plaider pour le changement. Le groupe a mené des recherches sur les manques de réponse institutionnelle à la violence envers les femmes LBT, dont les résultats ont alimenté leur plaidoyer auprès du gouvernement albanais. Le gouvernement a utilisé ces résultats comme base pour les engagements pris dans le plan d'action national sur les personnes LGBTI (2016-2020). L'Alliance continue d'aider à la mise en œuvre du plan national afin de garantir l'utilisation des meilleures pratiques pour les femmes LBT. Une évaluation du travail de l'Alliance a révélé que son engagement auprès des groupes de femmes, des professionnels de la santé et des responsables de l'éducation a permis d'améliorer l'identification, l'évaluation, le soutien et l'orientation des cas de VBG chez les femmes LBT (ONU Femmes 2017).

## Outils et ressources

- Raghavendra S, K Kim, S Ashe, M Chadha, PT Piironen et N Duvvury. 2019. « Estimating Macroeconomic Loss Due to Violence Against Women and Girls: A Policy Toolkit » Galway, Irlande : National University of Ireland-Galway. Consulté le 24 mai 2022. <https://www.whatworks.co.za/documents/publications/350-toolkit-final/file>.
- The Equality Institute. 2019. « Global Scoping of Advocacy and Funding for the Prevention of Violence against Women and Girls ». Canberra, Australie : Equality Institute. Consulté le 24 mai 2022. <https://www.equalityinstitute.org/projects/global-scoping-of-advocacy>.
- Weldon SL et M Htun. 2013. « Feminist Mobilisation and Progressive Policy Change: Why Governments Take Action to Combat Violence against Women ». *Gender and Development* 21, no. 2: 231–47. Consulté le 24 mai 2022. <https://policy-practice.oxfam.org/resources/feminist-mobilisation-and-progressive-policy-change-why-governments-take-action-295457/>.
- What Works to Prevent Violence against Women and Girls Global Programme. 2020. « Economic and Social Costs of Violence against Women and Girls : Evidence Brief ». Prétorie, Afrique du Sud What Works to Prevent Violence. Consulté le 24 mai 2022. <https://www.whatworks.co.za/documents/publications/378-10912-nuig-gillian-8pg-vagw-web-10032020/file>.
- Organisation mondiale de la santé (OMS). 2017. « Strengthening Health Systems to Respond to Women Subjected to Intimate Partner Violence or Sexual Violence : A Manual for Health Managers ». Genève, Suisse : OMS. Consulté le 24 mai 2022. <http://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/259489/9789241513005-eng.pdf;jsessionid=DF9A14BBAF2178193FDCEE311294E500?sequence=1>.

## Stratégie n° 2 : Investir dans les organisations de défense des droits des femmes<sup>2</sup>

### Que signifie investir dans les organisations de défense des droits des femmes ?

Les organisations qui défendent les droits des femmes, les droits des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transsexuelles, queers et intersexuées, ainsi que des personnes ayant des orientations sexuelles et des identités de genre différentes (personnes LGBTQI+), et d'autres droits de l'homme, fournissent une guidance essentielle aux efforts de lutte contre la VBG. Investir dans ces organisations signifie davantage que de les engager pour de petites activités individuelles. Ces groupes font souvent office d'experts techniques locaux pour des projets plus importants, avec peu ou pas de frais. Investir dans les groupes de défense des droits de l'homme et de lutte contre la VBG, c'est reconnaître leur leadership technique et les aider à accéder aux ressources nécessaires au maintien de leurs opérations.

---

<sup>2</sup> ibid.

## Pourquoi l'investissement dans les organisations de défense des droits des femmes est-il important pour les programmes de lutte contre la VBG ?

Les organisations de défense des droits des femmes sont bien placées pour jouer un rôle clé dans la programmation de la lutte contre la VBG en raison de leur expertise et de leur expérience. Historiquement, elles ont été à l'avant-garde des efforts de lutte contre la VBG, comme décrit dans le paquet de mise en œuvre de RESPECT Femmes sur le renforcement de l'environnement favorable :

« Les organisations de défense des droits des femmes sont en première ligne pour soutenir les survivants et ont été les premières à élaborer des modèles efficaces pour prévenir la violence envers les femmes et y répondre. Il s'agit notamment de concevoir des stratégies de mobilisation communautaire, qui ont permis de réduire les niveaux de violence ; de plaider en faveur de meilleurs systèmes d'orientation et de services formels (par exemple, les postes de police pour les femmes, les tribunaux des affaires familiales) ; de fournir des services informels (par exemple, des abris, un soutien psychosocial) et d'accompagner directement les survivants afin qu'ils puissent accéder aux services dont ils ont besoin ; et de promouvoir l'utilisation de la technologie pour surveiller la violence envers les femmes et soutenir la sécurité de celles-ci » (ONU Femmes et Développement social Direct 2020, 5).

En outre, parce qu'elles sont ancrées localement et qu'elles continuent à fonctionner au-delà de la durée de nombreux projets de lutte contre la VBG, ces organisations et réseaux sont également essentiels pour soutenir les efforts de lutte contre la VBG.

Cependant, malgré leur leadership évident et leur travail pour démanteler les structures qui soutiennent la VBG et pour tenir les dirigeants responsables des progrès réalisés dans la lutte contre celle-ci, ces organisations reçoivent très peu d'aide. Une étude réalisée par ActionAid en 2020 a révélé que les organisations de défense des droits des femmes, par exemple, n'ont reçu que 1,5 % des fonds d'aide engagés pour le travail sur l'égalité des sexes (ActionAid 2021).

Le personnel de l'USAID et les organisations de mise en œuvre doivent envisager d'investir dans des organisations diverses (voir l'encadré 1.2. VBG et diversité dans la Section 1.0. Introduction), car de nombreux groupes travaillent sur la VBG selon des perspectives différentes et représentent des populations différentes (voir Section 2.0. Principes fondamentaux : Intersectionnalité). Les organisations qui défendent les droits des personnes LGBTQI+ s'efforcent de faire prendre conscience que la VBG touche également leurs membres. Ils plaident pour la décriminalisation et la déstigmatisation des diverses identités SOGIESC afin de réduire la VBG structurelle (OutRight Action 2019). Les organisations qui défendent les droits des personnes handicapées s'intéressent souvent à la VBG dans la mesure où cette dernière touche leurs membres et apportent une perspective importante aux efforts visant à répondre aux besoins de toutes les personnes touchées par cette forme de violence. Les organisations de défense des droits des autochtones peuvent également aborder les façons spécifiques dont la VBG touche les femmes, les filles et les personnes LGBTQI+ autochtones.

## Outils et ressources

- Association pour les droits de la femme dans le développement (AWID). 2019. « Toward a Feminist Funding Ecosystem : A Framework and Practical Guide ». AWID Resourcing Feminist Movements Initiative. Consulté le 24 mai 2022.  
<https://www.awid.org/resources/toward-feminist-funding-ecosystem-framework-and-practical-guide>.

- Capraro C, L Webster, J Woodroffe et Womankind Worldwide. 2017. « Standing with the Changemakers : Lessons from Supporting Women's Movement » Londres, Royaume-Uni : Womankind Worldwide. Consulté le 24 mai 2022. <https://www.womankind.org.uk/resource/standing-with-the-changemakers-lessons-from-supporting-womens-movements/>.
- Coalition des féministes pour le changement social (COFEM). 2017. « Feminist Pocketbook » (notamment « Tipsheet 4 : Staying Accountable to Women and Girls »; « Tipsheet 10 : Feminist Movement Building : Taking a Long-Term View »). COFEM. Consulté le 24 mai 2022. <https://cofemsocialchange.org/feminist-pocketbook/>.
- Esplen E et Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). 2016. « Donor Support to Southern Women's Rights Organisations : OECD Findings ». Paris, France : OCDE. Consulté le 24 mai 2022. <https://www.oecd.org/dac/gender-development/donor-support-to-southern-women-s-rights-organisations.htm>.

## Stratégie n° 3 : Soutenir et mettre en œuvre les lois et les politiques<sup>3</sup>

### Que signifie soutenir et mettre en œuvre des lois et des mesures ?

La mise en œuvre des lois et des mesures signifie que tous les engagements relatifs à la VBG pris par le gouvernement, les employeurs, les administrateurs scolaires ou toute autre personne en charge d'une institution sont compris, respectés et exécutés par cette institution. Bien que la mise en œuvre des lois et des mesures puisse sembler simple, elle est souvent compliquée par des obstacles. Les fonctionnaires peuvent manquer de volonté politique pour mettre en pratique une loi ou une mesure, les ressources consacrées à la mise en œuvre peuvent être insuffisantes, ou la sensibilisation du public à la loi ou à la politique peut être trop faible pour générer un élan en faveur ou contre celle-ci. Une mise en œuvre efficace nécessite une sensibilisation suffisante du public, une volonté politique et un budget permettant de donner un sens aux lois et aux politiques. De même, le paquet de mise en œuvre de RESPECT Women sur le renforcement de l'environnement favorable met en garde :

« Cependant, il est important de noter que si des cadres juridiques et politiques solides sont importants pour la protection et la réponse et constituent une partie essentielle de l'élargissement de l'accès des femmes à la justice, il existe peu de preuves que les lois contre la violence envers les femmes exercent un effet dissuasif sur la perpétration ou réduisent les niveaux de celle-ci. Dans de nombreux pays, il existe également un important déficit de mise en œuvre et les lois et mesures ne sont pas appliquées, notamment dans les régions les plus éloignées. La mise en œuvre effective des lois et des mesures nécessite un engagement politique, des budgets dédiés, un personnel formé, une action coordonnée et un accès complet aux services » (ONU Femmes 2012).

---

<sup>3</sup> ibid.

## Pourquoi le soutien et la mise en œuvre des lois et des mesures sont-ils importants pour les programmes de lutte contre la VBG ?

Les lois et mesures garantissent les droits et protègent les personnes contre les préjudices. Par exemple, les lois et mesures qui criminalisent le viol conjugal, fixent l'âge minimum légal du mariage à 18 ans, interdisent la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre, ou protègent des soins de maternité respectueux sont toutes significatives. Cependant, sans mise en œuvre nécessitant des conditions favorables telles que la sensibilisation du public, la volonté politique, l'accès aux services et un budget pour les faire appliquer, ces lois et mesures ont peu d'effet.

Les lois et les mesures qui promeuvent l'égalité des sexes sont également essentielles à la réduction de la VBG. Les lois protégeant l'égalité des droits en matière d'héritage, de prêt, de divorce ou de scolarisation, par exemple, sont également importantes pour réduire la VBG (Amaral 2017, Abramsky et coll. 2011). Les lois et mesures relatives à l'identité de genre qui permettent aux personnes transgenres de déterminer elles-mêmes le nom et le genre qui figurent sur les dossiers scolaires et médicaux et autres documents officiels peuvent atténuer le risque de violence et accroître leur accès à l'éducation et aux services sanitaires et sociaux (Lanham et coll. 2019).

Le personnel de l'USAID peut contribuer à faciliter la mise en œuvre en soutenant les médiateurs gouvernementaux ou les groupes de la société civile qui surveillent la mise en œuvre et plaident pour une application complète des lois et des mesures. Le personnel de l'USAID peut également travailler avec ses homologues du gouvernement d'accueil pour aligner les politiques nationales, régionales et locales sur les directives de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et d'autres organismes des Nations Unies en matière de VBG. Les politiques et les budgets de secteurs spécifiques (notamment ceux de la santé, la démocratie, les droits de l'homme et la gouvernance, l'éducation et l'agriculture) et les plans d'action multisectoriels sont tous des points d'entrée potentiels pour renforcer l'intégration de la VBG (OMS 2021).



### **Exemple de programme : La suppression des lois discriminatoires peut réduire la violence à l'égard des femmes**

Les initiatives visant à autonomiser les femmes et les filles en modifiant les lois discriminatoires peuvent prévenir la VBG et améliorer la qualité de vie. Une évaluation de la modification des lois sur l'héritage en Inde a révélé que les réformes ont augmenté la possession de biens par les femmes et ont été associées à une baisse importante de la VBG. Comme le résume The Prevention Collaborative, « Cette étude a évalué l'impact de l'égalisation des droits de succession pour les hommes et les femmes sur les niveaux de violence envers les femmes dans 16 États de l'Inde. Les auteurs ont utilisé la mise en œuvre par étapes des amendements aux lois des États régissant l'héritage des femmes hindoues pour comparer les changements dans les niveaux de violence dans les États qui ont libéralisé l'héritage des femmes à un stade plus précoce par rapport à ceux qui l'ont fait plus tard. L'étude a révélé que les niveaux globaux de violence à l'égard des femmes signalés à la police ont diminué de 36 % dans les États où les droits de succession ont été rendus égaux pour les hommes et les femmes sur une période de 28 ans (1976-2004). Cette baisse était cohérente pour trois mesures distinctes de la violence à l'égard des femmes, ce qui confère du crédit aux résultats. En outre, en utilisant des données au niveau des ménages, l'étude a révélé que les femmes qui se sont mariées après les amendements, étaient 17 % moins susceptibles de subir des violences entre partenaires intimes (VPI), un résultat qui s'explique par la volonté accrue des familles d'investir dans l'obtention de meilleurs mariages pour leurs filles » (Prevention Collaborative 2018, 1).

## **Outils et ressources**

- Tavares P, I Santagostino-Recavarren et A Sinha. 2019. "Protecting Women from Violence: Bridging the Implementation Gap between Law and Practice." Note de recherche de l'Indicators Group. Washington, D.C. : Banque mondiale Consulté le 24 mai 2022. <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/33222>.
- ONU Femmes. 2019. « Module de législation du Centre de connaissances virtuel ». New York, NY : Organisation des Nations Unies. Consulté le 24 mai 2022. <https://www.endvawnow.org/fr/modules/view/8-legislation.html>.
- ———. 2012. « Do Our Laws Promote Gender Equality? A Handbook for CEDAW-Based Legal Reviews ». New York, NY : ONU Femmes. Consulté le 24 mai 2022. <https://asiapacific.unwomen.org/en/digital-library/publications/2012/8/do-our-law-promote-gender-equality-cedaw-bahasa>.
- ———. 2012. « Handbook for Legislation on Violence against Women ». New York, NY : ONU Femmes. Consulté le 24 mai 2022. <https://www.unwomen.org/en/digital-library/publications/2012/12/handbook-for-legislation-on-violence-against-women>.
- Banque mondiale 2021. « Women, Business and the Law ». Washington, D.C. : Banque mondiale Consulté le 24 mai 2022. <https://wbl.worldbank.org/en/wbl>.
- ———. 2015. « Violence against Women and Girl Resource Guide : Citizen Security, Law, and Justice ». Washington, D.C. : Banque mondiale Consulté le 24 mai 2022. <https://www.worldbank.org/en/programs/violence-against-women-and-girls/resources#cslj>.

## Stratégie n° 4 : Promouvoir l'allocation des ressources<sup>4</sup>

### Que signifie l'affectation des ressources ?

L'allocation de ressources signifie la mise en place d'un investissement durable et substantiel dans tous les domaines nécessaires à l'avancement des programmes de lutte contre la VBG, notamment le plaidoyer, la recherche, les programmes de prévention et la prestation de services.

### Pourquoi l'allocation de ressources est-elle importante pour les programmes de lutte contre la VBG ?

À ce jour, les programmes de lutte contre la VBG n'ont pas recueilli les ressources nécessaires pour réduire de manière significative l'incidence de la VBG, notamment par rapport à l'immensité de l'impact mondial de la VBG. Un financement est nécessaire pour mettre en œuvre tous les aspects des *Éléments fondamentaux*, en plus du financement d'autres priorités de développement qui recourent la VBG.

#### Encadré 3.4.1. Le financement atteint-il réellement les réseaux de femmes et autres organisations locales progressistes ?

- « Les organisations de défense des droits des femmes ne reçoivent que 0,13 % du total de l'aide publique au développement (APD) et 0,4 % de toute l'aide liée au genre » (Dolker 2021, 4).
- « Quatre-vingt-dix-neuf pour cent de l'aide au développement et des subventions des fondations ne parviennent toujours pas directement aux organisations de défense des droits des femmes et aux organisations féministes. En particulier, les groupes qui travaillent sur des formes de marginalisation croisées (LGBTIQ, indigènes, jeunes féministes et travailleurs du sexe) sont encore moins financés » (Dolker 2021, 4).
- De 2015 à 2016, seules 72 organisations de défense des droits des transgenres dans tous les pays hors des États-Unis ont reçu un total combiné de 7 millions de dollars (Scamell 2019).

Les organisations locales qui ont du mal à couvrir les coûts de fonctionnement de base et à conserver leur personnel sont souvent incapables de se concentrer sur la lutte contre la VBG, qui est extrêmement éprouvante sur le plan émotionnel et physique, en soi. Par conséquent, dans la mesure du possible, le financement doit être flexible, à long terme, et couvrir les coûts de base afin que la qualité et la disponibilité des services et programmes de lutte contre la VBG ne fluctuent pas. Comme le monde a pu le constater lors de la pandémie de COVID-19, les crises sanitaires et les blocages augmentent les besoins en services liés à la VBG. Les ministères gouvernementaux responsables de la prévention et de la réponse à la VBG, qui sont souvent petits et dotés de peu de ressources, doivent également disposer des fonds dont ils ont besoin (Equality Institute 2019).

Le personnel de l'USAID peut contribuer à réduire ce déficit en encourageant l'intégration des activités liées à la VBG dans les programmes sectoriels et en investissant dans le plaidoyer pour un financement accru. L'USAID peut également travailler avec d'autres bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux

---

<sup>4</sup> ibid.

pour encourager les gouvernements à allouer des ressources nationales à des programmes de lutte contre la VBG fondés sur des preuves, notamment par le biais des ministères sectoriels.

## Outils et ressources

- The Equality Institute. 2019. « Global Scoping of Advocacy and Funding for the Prevention of Violence against Women and Girls ». Canberra, Australie : Institut de l'égalité. Consulté le 24 mai 2022. <https://www.unwomen.org/en/digital-library/publications/2012/7/handbook-for-national-action-plans-on-violence-against-women>.
- Ferrari G, S Torres-Rueda, C Michaels-Igbokew, C Watts et A Vassall. 2018. « Guidelines for Conducting Cost Analyses of Interventions to Prevent Violence against Women and Girls in Low- and Middle-Income Settings ». Londres, Royaume-Uni : What Works to Prevent Violence among Women and Girls Global Programme. Consulté le 24 mai 2022. <https://ovcsupport.org/resource/guidelines-for-conducting-cost-analyses-of-interventions-to-prevent-violence-against-women-and-girls-in-low-and-middle-income-settings/>.
- ONU Femmes. 2012. « Handbook of National Action Plans on Violence against Women ». New York, NY : ONU Femmes. Consulté le 24 mai 2022. <https://www.unwomen.org/en/digital-library/publications/2012/7/handbook-for-national-action-plans-on-violence-against-women>. (Voir le chapitre 3.6 pour des exemples de financement.)
- Organisation mondiale de la santé (OMS). 2017. « Strengthening Health Systems to Respond to Women Subjected to Intimate Partner Violence or Sexual Violence : A Manual for Health Managers ». (Le chapitre 7 décrit le financement des services de santé liés à la VBG et les modèles de calcul des coûts.) Genève, Suisse : OMS. Consulté le 24 mai 2022. <http://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/259489/9789241513005-eng.pdf;jsessionid=DF9A14BBAF2178193FDCEE311294E500?sequence=1>.

## Questions à prendre en considération

	Phase de sollicitation La sollicitation exige-t-elle ou recommande-t-elle les points suivants de la part des candidats ?	Phase de mise en œuvre Le programme répond-il aux points suivants ?
Identifier les politiques et lois internationales, nationales, sous-nationales et locales relatives à la VBG (y compris les lois religieuses et coutumières) qui pourraient soutenir ou entraver les programmes ? Évaluer la volonté politique locale envers les programmes de lutte contre la VBG ?		
Envisager les réformes juridiques nécessaires pour étendre et mettre en œuvre des approches législatives globales pour la prévention de la VBG et la justice pour les survivants ?		
Engager les ministères, la société civile et les groupes communautaires à renforcer les structures formelles et informelles à l'appui de la prévention et de la réponse à la VBG ?		
Partenariat et financement d'organisations régionales, nationales et locales de défense des droits des femmes et d'autres groupes et réseaux travaillant sur la VBG et les droits de l'homme ?		
Identifier les groupes qui s'opposent à l'action contre la VBG, y compris ceux dont le programme est anti-LGBTQI+ ou anti-droit des femmes, et élaborer des plans pour atténuer les réactions négatives de ces groupes ?		
Promouvoir des stratégies de changement de comportement social et mesurer les changements dans l'acceptation de la VBG par la communauté ?		
Considérez les intrants nécessaires à la mise en œuvre des interventions en matière de VBG (tels que les coûts fixes, les coûts de formation, le personnel, les mécanismes de sécurité et les aménagements raisonnables pour les personnes handicapées) et consacrez un montant ou un pourcentage spécifique du financement à cet effet ?		
Payer le personnel plutôt que de compter sur des bénévoles et prévoir des postes dans le budget pour la sécurité du personnel, les aménagements raisonnables pour les personnes handicapées, l'auto-prise en charge, le renforcement des capacités et les formations de recyclage ?		

## REMERCIEMENTS

CARE-VBG tient à remercier les nombreuses personnes qui ont contribué à la conceptualisation et au développement de ce document d'orientation. Les *Éléments fondamentaux* ont été élaborés sur la base des directives existantes en matière de lutte contre la violence basée sur le genre dans les contextes humanitaires et de prévention de la violence à l'égard des femmes et des filles, ainsi que sur la vaste connaissance du Groupe consultatif technique des *Éléments fondamentaux* et des analystes de l'USAID. Pour obtenir une liste des personnes ayant apporté leur contribution, veuillez consulter l'aperçu des *Éléments fondamentaux*.

## RÉFÉRENCE RECOMMANDÉE :

CARE-VBG 2022. « Éléments du programme : Environnement favorable ». Dans *Éléments fondamentaux des programmes de lutte contre la violence basée sur le genre dans le développement*. Washington, D.C. : USAID.

## RÉFÉRENCES

- Abramsky T, C Watts, C Garcia-Moreno, K Devries, L Kiss, M Ellsberg, HAFM Jansen et L Heise. 2011. « Quels sont les facteurs associés à la violence récente exercée par un partenaire intime ? Résultats de l'étude multi pays de l'OMS sur la santé des femmes et la violence domestique ». *BMC Public Health* 11, 109. 1–17.
- ActionAid. 2021. « Women's Rights Organizations Challenging Violence ». Somerset, Royaume-Uni : ActionAid. Dernière mise à jour le 3 novembre 2021. Quels sont les facteurs associés à la violence récente exercée par un partenaire intime ? Consulté le 24 mai 2022. <https://www.actionaid.org.uk/our-work/vawg/womens-rights-organisations>.
- Hayes, S. (2017). « Do Improved Property Rights Decrease Violence against Women in India ? » SSRN. Consulté le 24 mai 2022. <https://ssrn.com/abstract=2504579>.
- Dolker T. 2021. « Where Is the Money for Feminist Organizing ? Data Snapshots and a Call to Action ». Association pour les droits de la femme dans le développement (AWID). Consulté le 24 mai 2022. [https://www.awid.org/sites/default/files/2022-01/AWID\\_Research\\_WITM\\_Brief\\_ENG.pdf](https://www.awid.org/sites/default/files/2022-01/AWID_Research_WITM_Brief_ENG.pdf).
- Equality Institute. 2019. « Global Scoping of Advocacy and Funding for the Prevention of Violence against Women and Girls ». Canberra, Australie : Equality Institute.
- Heise L. 2011. « What Works to Prevent Violence. An Evidence Overview ». Document de travail (version 2.0). Londres, Royaume-Uni : Département pour le développement international (DFID).
- Lanham M, K Ridgeway, R Dayton, BM Castillo, C Brennan, DA Davis, D Emmanuel, G Morales, C Cherisher, B Rodriguez, J Cooke, K Santi et E Evens. 2019. « 'We're Going to Leave You for Last, Because of How You Are:' Transgender Women's Experiences of Gender-Based Violence in Health Care, Education, and Police Encounters in Latin America and the Caribbean ». *Violence Against Women* 6, no. 1: 37–46. Consulté le 24 mai 2022. <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/30937323/>.

- OutRight Action International. 2019. « Frontline Alliance : Caribbean Partnerships against Gender-Based Violence ». 24 avril 2019. New York, NY : OutRight Action International. Consulté le 24 mai 2022. [https://outrightinternational.org/content/frontline-alliance-caribbean-partnerships-against-gender-based-violence?\\_ga=2.130245007.1061495054.1633017482-1709184563.1633017482](https://outrightinternational.org/content/frontline-alliance-caribbean-partnerships-against-gender-based-violence?_ga=2.130245007.1061495054.1633017482-1709184563.1633017482).
- The Prevention Collaborative. 2018. « Does Removing Gender Bias in Inheritance Law Decrease Violence against Women ? A Case Study from India ». Prévention collaborative. Consulté le 24 mai 2022. [https://www.endvawnow.org/uploads/browser/files/study\\_summary-inheritance-india.pdf](https://www.endvawnow.org/uploads/browser/files/study_summary-inheritance-india.pdf).
- Scamell D. 2019. « The State of Trans Funding: Funder Briefing ». New York: Global Philanthropy Project, American Jewish World Service, Astraea Lesbian Foundation for Justice et GATE.
- ONU Femmes. 2020. « RESPECT Women: Preventing Violence against Women Implementation Package ». New York, NY : ONU Femmes. Consulté le 24 mai 2022. <https://www.unwomen.org/en/digital-library/publications/2020/07/respect-women-implementation-package>.
- . 2017. « Final Evaluation: Reduce Violence against Women with Focus on Lesbian, Bisexual, and Transgender (LBT) Community in Albania ». New York, NY : ONU Femmes. Consulté le 24 mai 2022. <https://unf.unwomen.org/en/learning-hub/evaluations/2017/04/final-evaluation-reduce-violence-against-women-with-focus-on-lbt-community-in-albania>.
- . 2012. « Handbook for Legislation on Violence against Women ». New York, NY : ONU Femmes. Pour des conseils détaillés sur l'adoption et l'application de lois et de mesures nationales sur la violence à l'égard des femmes.
- ONU Femmes et Développement Social Direct. 2020. « RESPECT Framework: Strengthening the Enabling Environment for VAW Prevention ». New York, NY : ONU Femmes. Consulté le 24 mai 2022. <https://www.unwomen.org/sites/default/files/Headquarters/Attachments/Sections/Library/Publications/2020/RESPECT-implementation-guide-Strengthening-the-enabling-environment-for-VAW-prevention-en.pdf>.
- Organisation mondiale de la santé (OMS). 2021. « Addressing Violence against Women in Health and Multisectoral Policies: A Global Status Report ». Genève, Suisse : OMS. Consulté le 24 mai 2022. <https://www.who.int/publications/i/item/9789240040458>.
- . 2019. « RESPECT Femmes : Preventing Violence against Women ». Genève : OMS. Consulté le 24 mai 2022. <https://www.who.int/publications/i/item/WHO-RHR-18.19>.

L'objectif de l'activité de l'Action collective pour réduire la violence basée sur le genre (CARE-VBG) est de renforcer la prévention et la réponse collective, ou « l'action collective », dans le développement de programmes contre la violence basée sur le genre (VBG) à travers l'USAID. Pour plus d'informations sur CARE-VBG, [cliquez ici](#).

Pour en apprendre davantage, veuillez contacter :

Chaitra Shenoy, Master en droit  
*Représentante de l'agent de négociation des contrats*  
Centre pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes  
[cshenoy@usaid.gov](mailto:cshenoy@usaid.gov)

Dre. Diane Gardsbane  
*Cheffe de Projet*  
CARE-VBG  
[diane@makingcents.com](mailto:diane@makingcents.com)